



## **DEMANDE D'AUTORISATION D'UN PROJET PARTICULIER**

### **RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE LAS-0041**

À sa séance du 7 août 2023, le conseil d'arrondissement de LaSalle a adopté le premier projet de résolution visant le PPCMOI PP-30.

La présente demande vise à autoriser sur le lot numéro 1 498 865 correspondant à l'adresse 1220-1276, avenue Dollard, l'usage *vente et service de pièces neuves pour automobiles, camions et véhicules légers (sans service d'installation)*.

La présente demande d'autorisation déroge à certaines dispositions du règlement de zonage n° 2098.

Toute personne intéressée peut obtenir des renseignements relatifs à ce projet en consultant le site Internet de l'arrondissement au [montréal.ca/lasalle](http://montréal.ca/lasalle) ou en communiquant au bureau de la secrétaire d'arrondissement au [greffe.lasalle@montréal.ca](mailto:greffe.lasalle@montréal.ca).

DONNÉ À LASALLE, ce 14 août 2023.

Nathalie Hadida, OMA  
Secrétaire d'arrondissement